

Commune : PLUMELEC - Allée de la Grée



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Haie à préserver

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,54	14	25.9	Opération d'ensemble en une seule phase



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Amorce de desserte
-  Multiples accès possibles
-  Voie de desserte principale

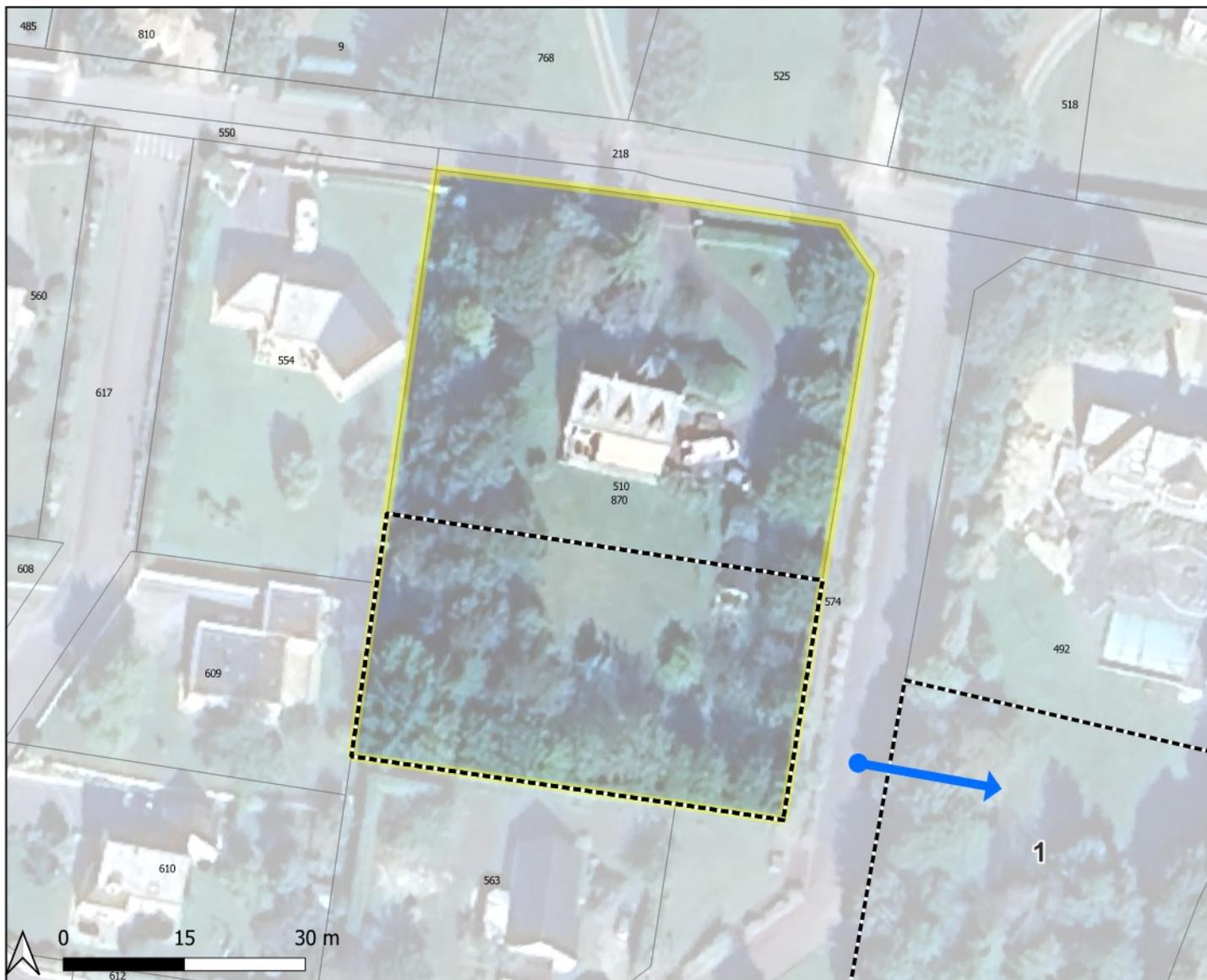
Eléments complémentaires

La voie de desserte principale contribuera à desservir les parcelles localisées dans la partie est du sous-secteur 2.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,26	6	20.6	Optimisation progressive possible
2	0,56	13	23.2	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Bellevue - Ouest



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation

Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,16	3	17.6	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Callac - Rue des Écoles

Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Voie de desserte principale



Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,54	11	20.3	Opérations d'ensemble successives

Commune : PLUMELEC - Chemin de Chaupas



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Amorce de desserte

Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,17	4	23.5	Optimisation progressive possible
2	0,12	3	25	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Chemin du Lany 1



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Multiples accès possibles
- ● Haie à préserver

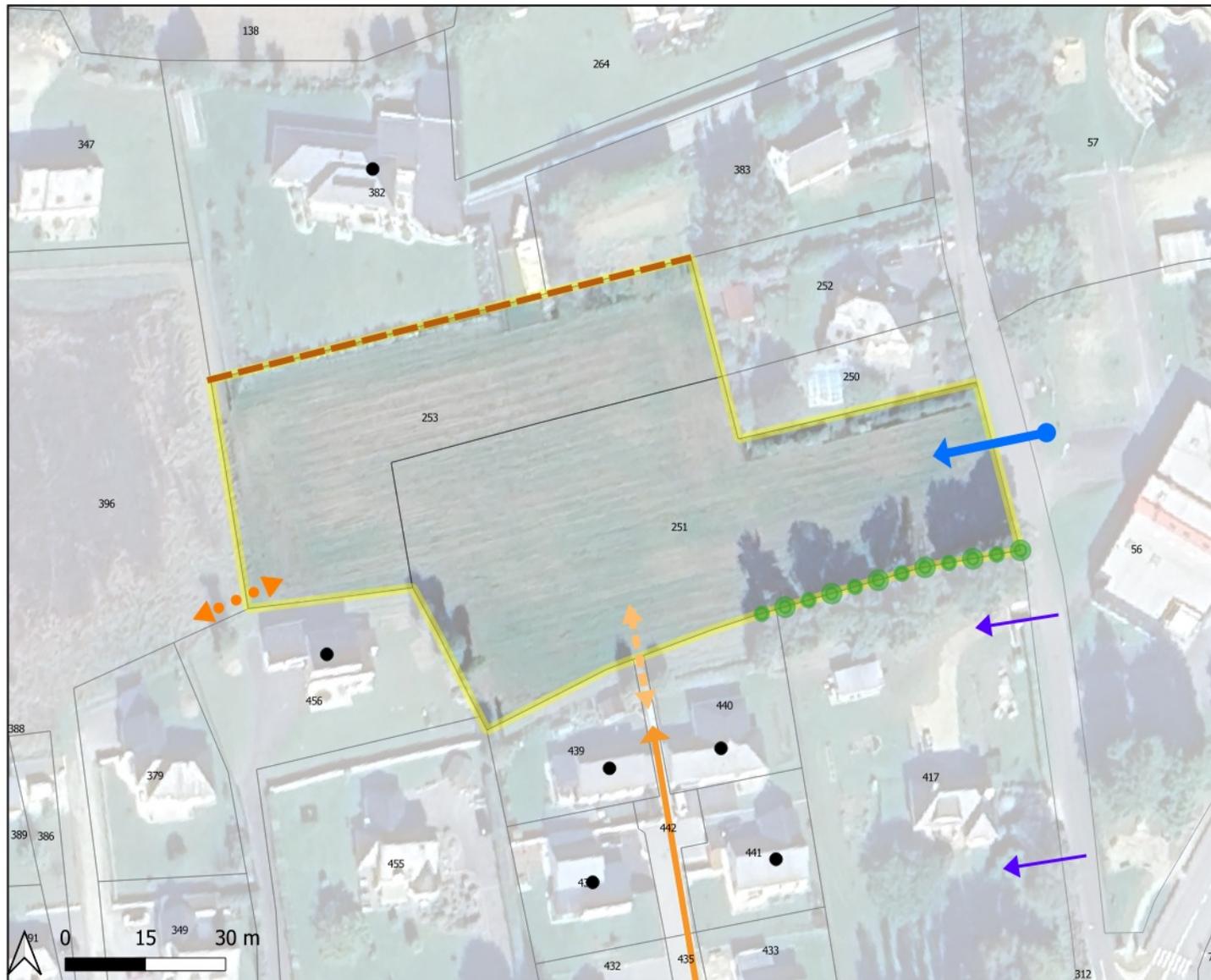
Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,12	3	25	Optimisation progressive possible
2	0,14	2	14.3	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Chemin du Lany 2



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Continuité douce à créer
-  Haie à préserver
-  Mur à préserver
-  Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

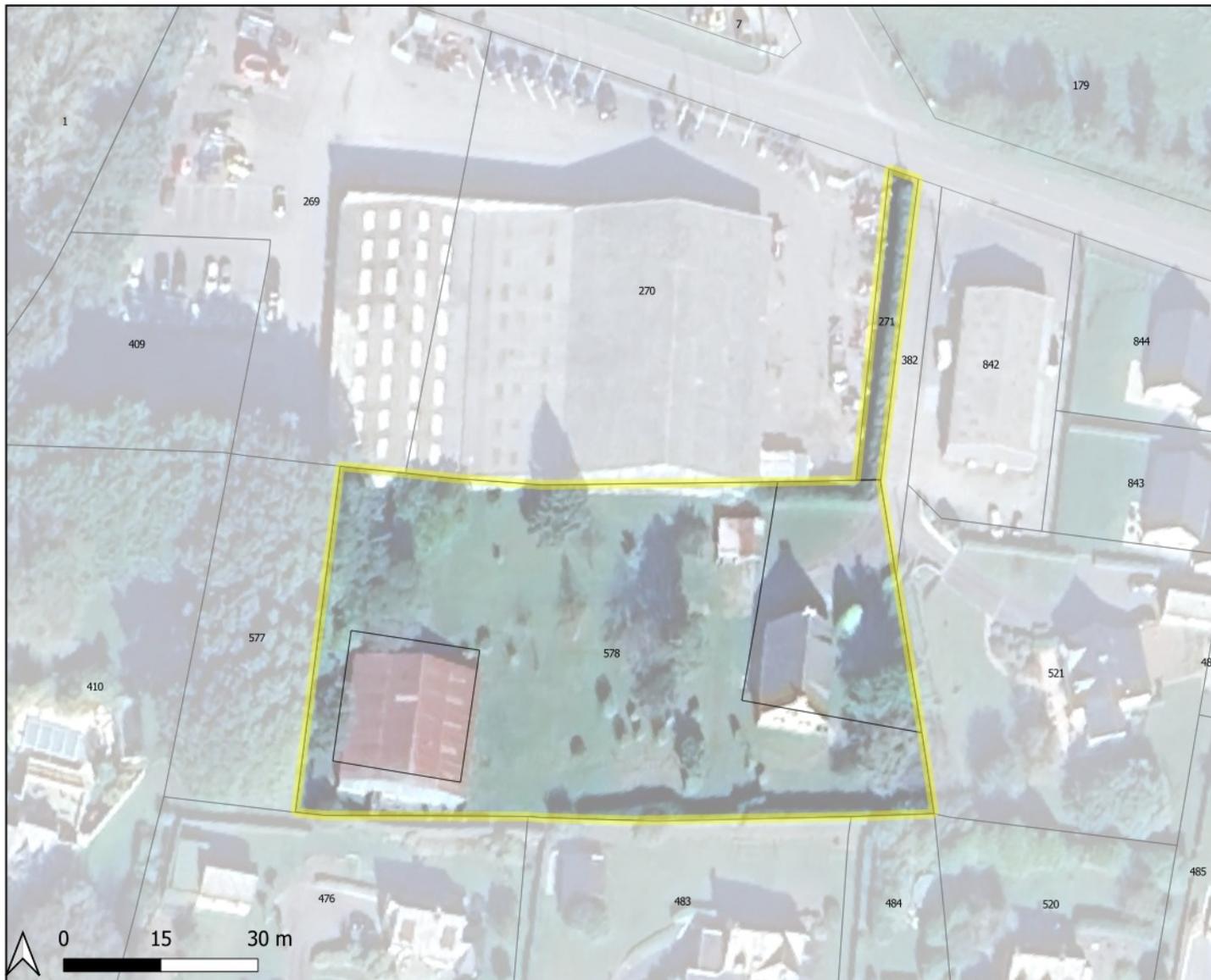
Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,73	14	19.1	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Hauteville



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

Eléments complémentaires

Secteur avec assainissement non collectif.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,49	7	14.2	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Presbytère



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

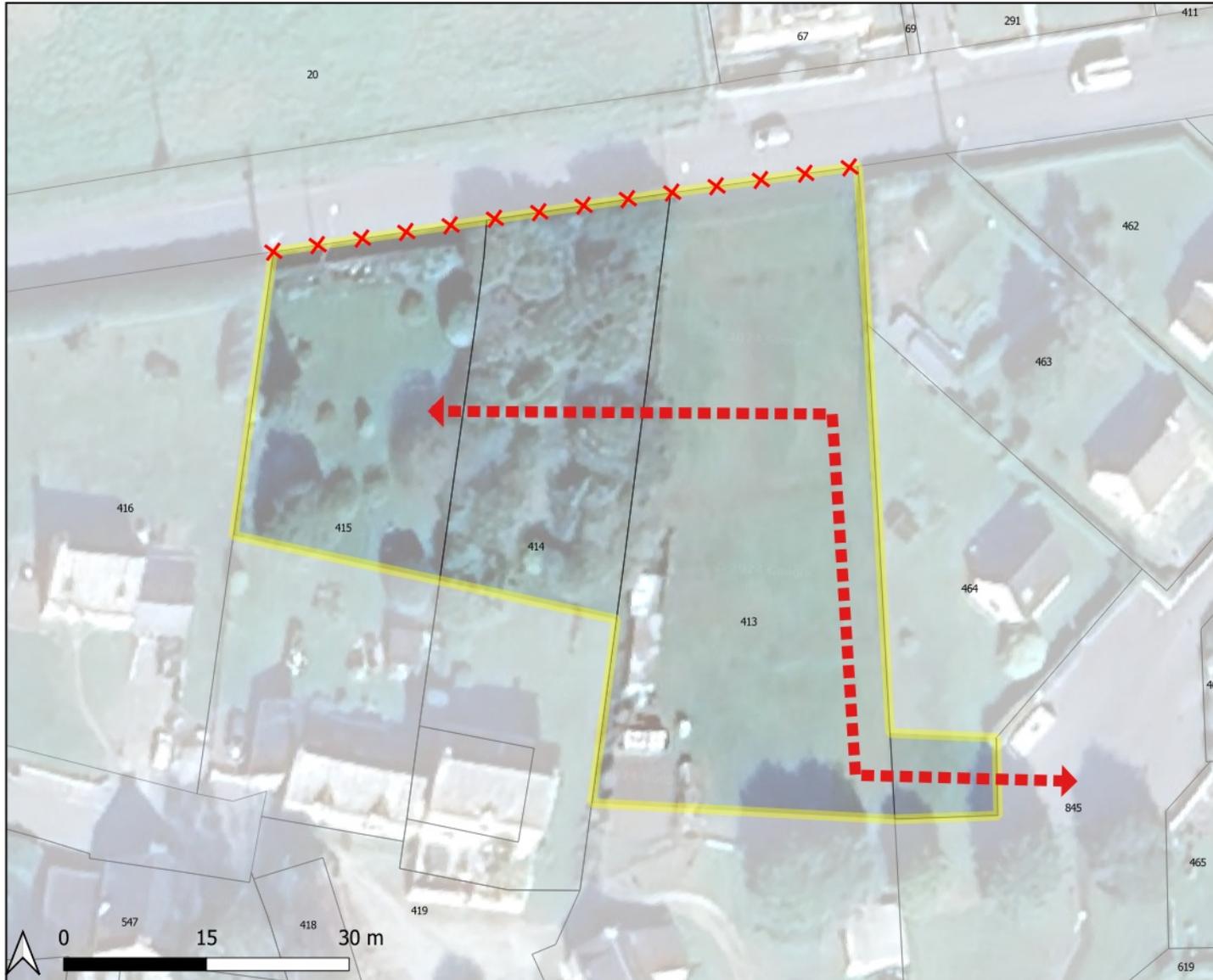
Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,15	6	40	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : PLUMELEC - Promoro



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Accès interdit
-  Voie de desserte principale

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,33	6	18.1	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue de la Croix Allio



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Principe de structuration urbaine

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,18	5	27.7	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue de la Croix Allio



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Haie à préserver
-  Principe de structuration urbaine

Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,31	8	25.8	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue de la Fontaine



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Continuité douce à créer
-  Haie à préserver
-  Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,05	27	25.7	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : PLUMELEC - Rue des Genêts



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Frange à créer

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,07	27	25.2	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue du 6 juin 1944



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- ➔ Multiples accès possibles
- Haie à préserver

Eléments complémentaires

Secteur avec assainissement non collectif.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,5	9	18	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Rue du Chanoine Guillemot



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Haie à préserver
-  Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

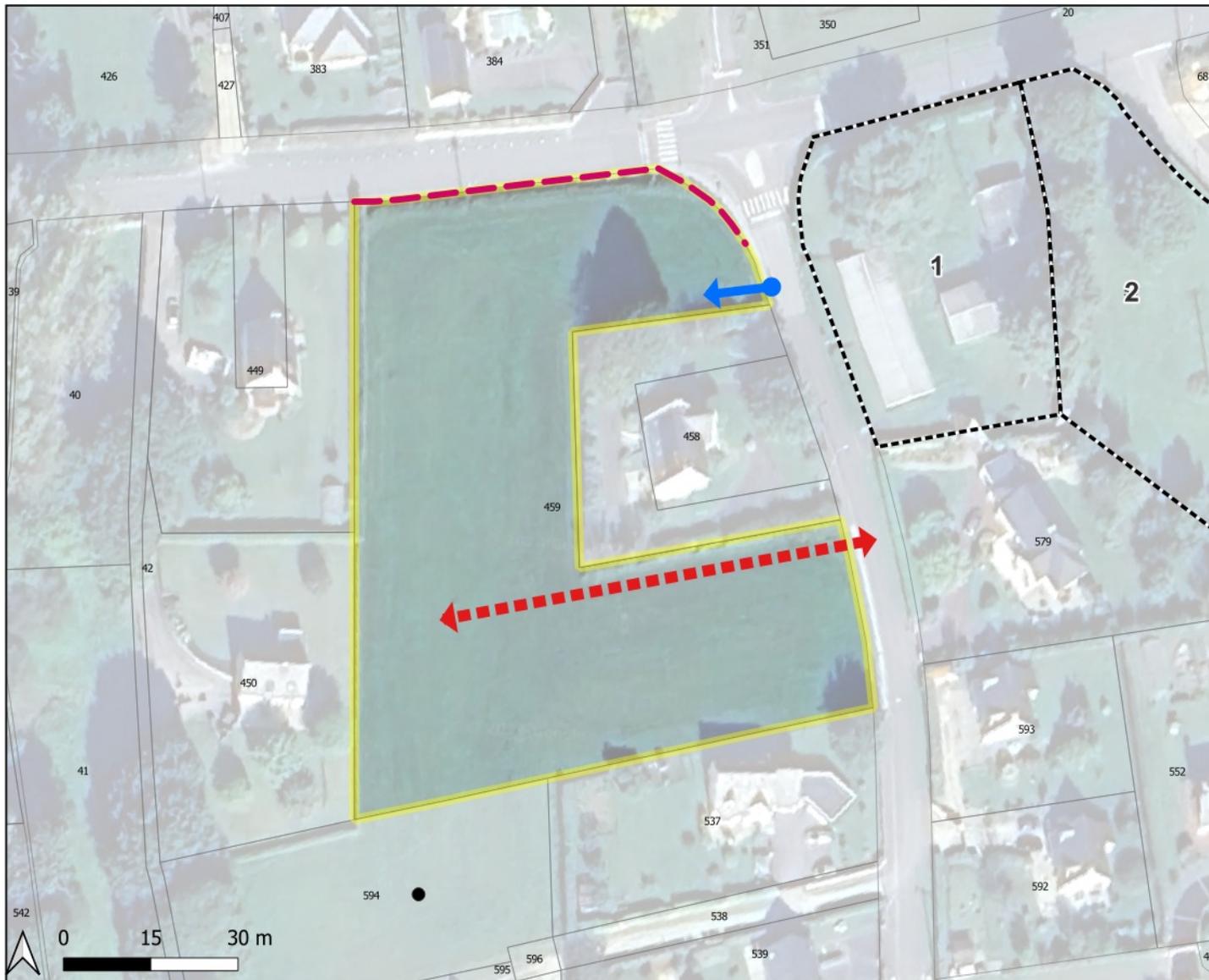
Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,8	20	25	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue du Docteur Rême 1



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Principe de structuration urbaine
-  Voie de desserte principale

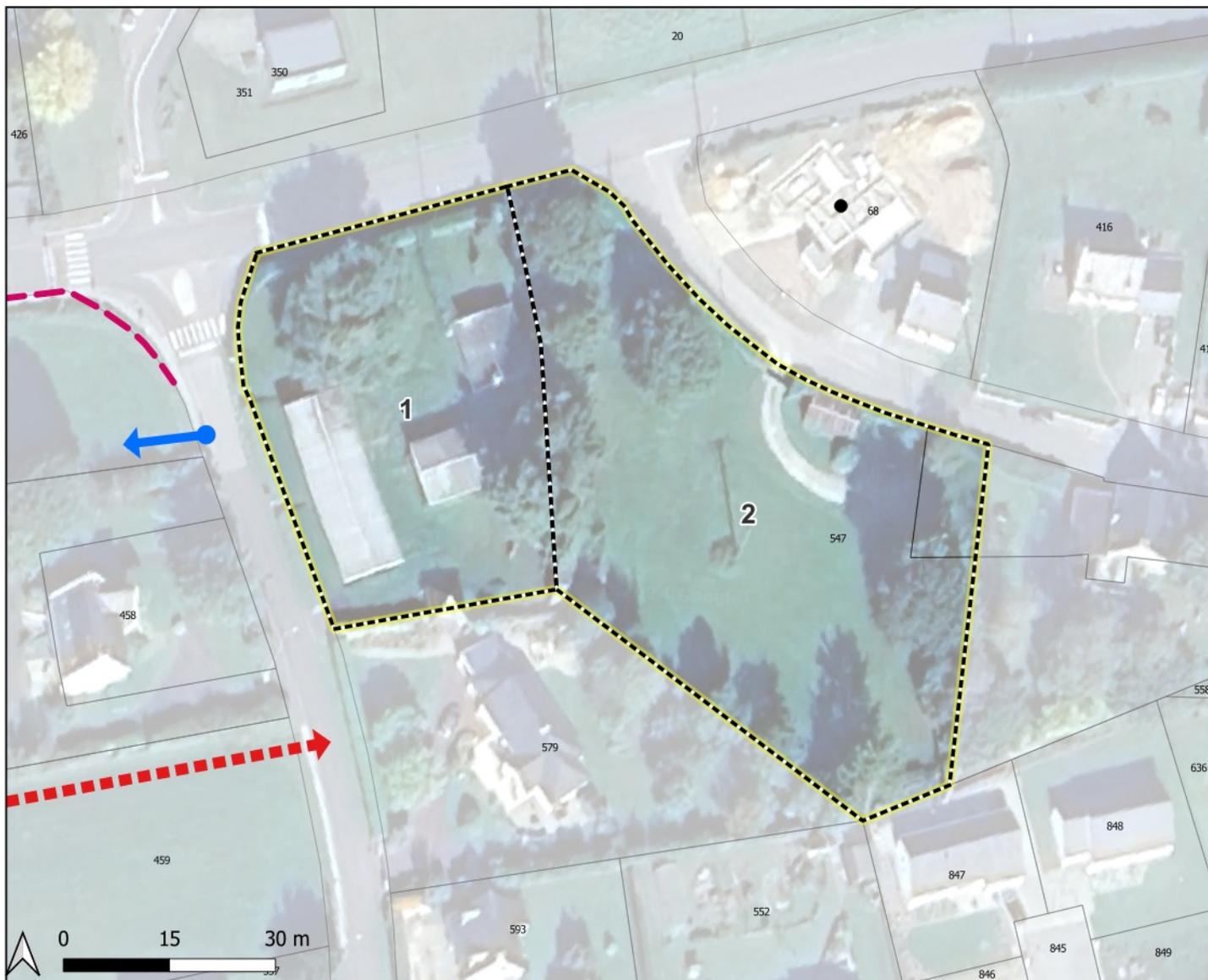
Éléments complémentaires

Au niveau de l'amorce de desserte, seule une entrée sur site en sens unique est envisageable (pas de sortie) ; au niveau de la voie de desserte principale, un double sens entrée/sortie est possible.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,63	19	30.1	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue du Docteur Rême 2



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation

Eléments complémentaires

Prise en compte des lignes électriques présentes sur le sous-secteur 2, dans le cadre du projet d'aménagement.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,21	8	38	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,34	5	14.7	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue du Folguet

Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Amorce de desserte
-  Continuité douce à créer
-  Désenclavement
-  Voie de desserte principale

Eléments complémentaires

/

Programmation



Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	1,16	41	35.6	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases
2	0,48	19	39.5	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : PLUMELEC - Rue Georges Cadoudal



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Frange à créer
- Voie de desserte principale

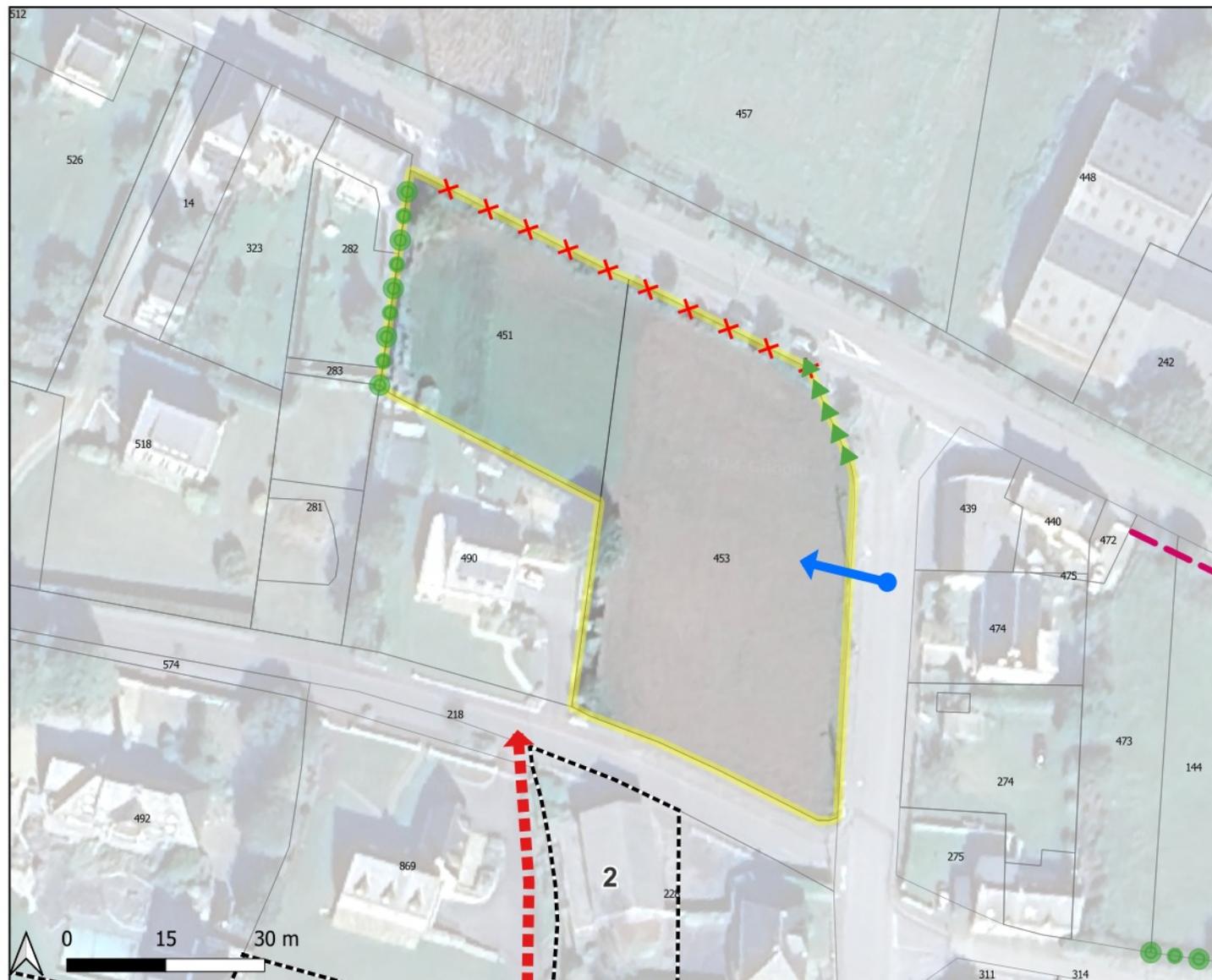
Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,1	2	18.1	Optimisation progressive possible
2	0,38	5	13.1	Optimisation progressive possible
3	0,25	3	10.3	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Rue Notre-Dame-de-la-Salette



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- X Accès interdit
- ➔ Amorce de desserte
- ◀▶ Frange à créer
- Haie à préserver

Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,37	9	24.3	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Saint-Aubin - Rue de la Cour

Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

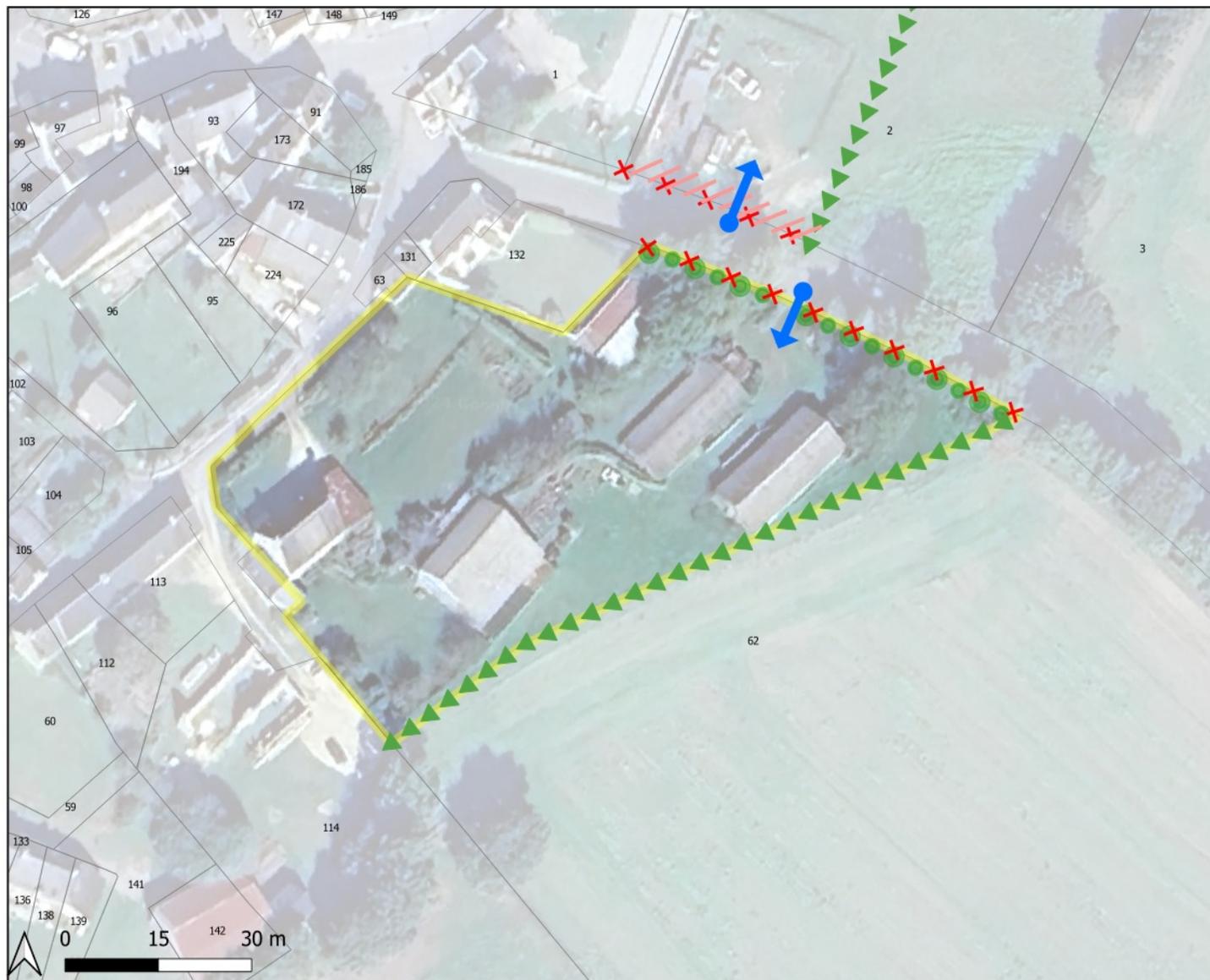
-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Accès interdit
-  Amorce de desserte
-  Frange à créer
-  Haie à préserver

Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,52	11	21.1	Opération d'ensemble en une seule phase



Commune : PLUMELEC - Saint-Aubin - Rue de la Forge



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Entrée de bourg à structurer et à paysager
-  Frange à créer

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,2	4	20	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Saint-Aubin - Rue du Granit



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Accès interdit
-  Amorce de desserte
-  Entrée de bourg à structurer et à paysager
-  Frange à créer

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,2	4	20	Opération d'ensemble en une seule phase